



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 010 /AONO/B/SDG/CRPM-ES/2024 DU 26 MARS 2024

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU DELEGUE REGIONAL DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES DE L'EST

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDCAF, EXERCICE 2024

IMPUTATION : 58 37 061 02 441210 525612 826

Le Gouverneur de la Région de l'Est, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sus indiquées.

1. Objet de l'appel d'Offres

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution du projet ci-après : **Travaux de réhabilitation de la résidence du Délégué Régional des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières de l'Est.**

2. Constances des travaux

Les travaux comprennent les tâches suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Maçonnerie ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiserie bois, aluminium, métallique et vitrerie ;
- Electricité ;
- Plomberie ;
- Peinture ;
- Revêtements des sols.

3. Participation et origine :

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie-civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement.

Les travaux, objet du présent Appel d'offres, sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, exercice 2024.**

Le montant prévisionnel des travaux est de : **Trente-deux millions trois cent mille francs CFA (32 300 000 FCFA).**

5. Délai d'exécution

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

6. Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'attributaire.



7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economies, Sociales et Culturelles).

8. Retrait et acquisition des offres.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Gouverneur de la Région de l'Est ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**, payable au trésor public, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Caution de soumission :

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à : **six cent quarante-six mille (646 000) francs CFA**. Ladite caution devra être valide trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, la caution de soumission sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

10. Remise des offres.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle devra parvenir dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est à Bertoua au plus tard le **29 AVR 2024** à **11 H** précises et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 010 /AONO/B/SDG/CRPM-ES/2024 DU 26 MARS 2024
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU DELEGUE REGIONAL
DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES DE L'EST
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

11. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par l'une des banques de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal : **six cent quarante-six mille (646 000) francs CFA**. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le **29 AVR 2024** à **12 H** par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Est dans la salle des conférences de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est à Bertoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation.

Après ouverture des Offres par la Commission Régionale de passation des marchés, les plis déclarés recevables seront confiés à une sous-commission d'analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de



déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

12.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le dossier d'appel d'offres.

Les critères éliminatoires sont :

- Dossiers incomplets ou pièces non conformes 48 heures après l'ouverture des plis (sous réserves des dispositions de l'article 92 (9) du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- non satisfaction d'au moins **70%** des critères essentiels,
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière,
- Modification des libellés ou quantités du cadre du devis inséré au DAO ;
- absence du sous détail des prix unitaires ;
- offre financière incomplète ou non conforme.

12.2. Principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Référence du soumissionnaire (expérience générale et spécifique)	
B)	Matériels	
C)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
D)	Méthodologie- planning et délais d'exécution	

14. Délai de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Attribution du marché

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et réunissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux dits éliminatoires.

16. Renseignements complémentaires.

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus dans Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles, tél. : 222 241 665).

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler les Services du Gouverneur de la Région de l'Est au 222 241 665 ou le numéro vert de la CONAC « 1517 ».

AMPLIATIONS:

- DR/MINDCAF/EST
- DR/MINMAP/EST
- ARMP
- SOPECAM
- P/CRPM/EST
- Affichage
- Archives

